

GRANMET GR



contre les ravageurs

Information pour l'utilisateur en aval de substances et mélanges non dangereux en application de l'art. 32 du Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial: GranMet GR

Date de révision: 02.06.2021

Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit GranMet GR
Substance *Metarhizium anisopliae* mycélium, souche BIPESCO 5
Numéro fédéral d'homologation W-7011

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Insecticide microbiologique pour la lutte contre les stades larvaires de *Phyllopherta horticola*, *Amphimallon majalis* et *Amphimallon solstitialis*.

Utilisations déconseillées

Utilisez le produit conformément au mode d'emploi.

Fabricant/Distributeur: AGRIFUTUR s.r.l.

Adresse: Via Campagnole 8
25020 Alfianello BS, Italien

Contact: Service clientèle

Téléphone: +39 030 99 34 776

Web: www.agrifutur.it

Numéro d'appel d'urgence

145 (Tox Info Suisse)

Sur la base de ce qui a été établi par les articles 31 et 32 du Règlement REACH, la rédaction de la fiche de données de sécurité n'est pas prévue. Seul l'envoi, le long de la chaîne d'approvisionnement, de quelques informations directes à l'utilisateur final est prévu.

Numéro d'enregistrement de la substance

Le produit n'a pas besoin d'être enregistré conformément au règlement REACH, car il s'agit d'une substance présente dans la nature et aucun de ses composants n'a subi de réaction chimique. Par conséquent, les conditions de l'exemption applicable aux substances présentes dans la nature et non modifiées chimiquement sont remplies conformément à l'article 2, paragraphe 7 (b) du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe V.

Informations sur l'utilisation de la préparation en toute sécurité: Premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter la personne à l'air libre.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincez-les abondamment à l'eau en maintenant la paupière bien ouverte.

En cas de contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation de la peau persiste.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. En cas de malaise, recourir à l'assistance d'un médecin.

Conseils pour le médecin

Traitement à la discrétion du médecin en fonction des symptômes du patient.

Mesures de lutte contre l'incendie

Agents extincteurs appropriés

Eau, mousse CO₂

Agents d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité

Pas d'explication.

Dangers d'exposition particuliers résultant de la préparation, des produits de combustion ou des gaz produits.

Non connus.

Dispositifs de protection spéciaux pour le personnel de lutte contre l'incendie.

Pas d'explication.

Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles

Portez des vêtements de protection appropriés.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas contaminer l'eau avec le produit ou son emballage.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Retirez le produit vide et placez-le dans un conteneur pour son élimination.

Manipulation et stockage

Manipulation

Utilisez de bonnes pratiques de manipulation. Il est interdit de manger, boire et fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau. Ne pas inhaler l'aérosol. Se laver soigneusement les mains après utilisation.

Stockage

Tenir hors de portée des enfants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais (2-8 °C), bien ventilé et sec, à l'abri de la lumière directe. Ne pas congeler.

Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Pas d'explication.

Contrôles de l'exposition

Utilisez de bonnes pratiques de manipulation. Ne pas inhaler l'aérosol, éviter le contact avec la peau. Portez des

vêtements de protection appropriés. Portez un masque respiratoire pendant le traitement car les spores fongiques, l'ingrédient actif de GranMet GR, peuvent provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter

Produit stable dans des conditions normales de stockage. Ne pas exposer à la lumière du soleil. Ne pas congeler. Ne pas exposer à des sources de chaleur.

Matériaux incompatibles

Contient des micro-organismes vivants. Ne pas mélanger avec des produits chimiques, des engrais, des acidifiants.

Produits de décomposition dangereux

Aucun.

Considérations relatives à l'élimination

Élimination du matériau et élimination du conteneur

Éliminer le produit et le récipient conformément aux lois locales sur les produits non dangereux.

Informations relatives au transport

Transport routier et ferroviaire

Non classé ADR/RID

Transport par voie maritime

Non classé IMDG

Transport par avion

Non classé OACI/IATA

Réglementation juridique

Le produit est approuvé selon l'Ordonnance suisse n° 916.161 concernant la mise sur le marché des produits phytosanitaires.

Numéro fédéral d'homologation: W-7011

Signes de danger: Aucun.

Autres informations

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Pour éviter tout danger pour l'homme ou l'environnement, suivez les instructions d'utilisation.

S2 Tenir hors de portée des enfants.

S 23 Ne pas respirer l'aérosol.

S 24 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

SP1 Ne pas contaminer l'eau avec le produit ou son emballage.

Les données et informations sont basées sur la littérature disponible au moment de remplir le formulaire et sur nos connaissances spécifiques ; elles se réfèrent exclusivement au produit indiqué et sont sans valeur si le produit est mélangé à d'autres substances ou utilisé d'une autre manière ou dans un autre but que celui indiqué. Agrifutur n'accepte aucune responsabilité en cas de mauvaise utilisation du produit.